

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2018**

**ABSENTS EXCUSES** : Mmes ROCHE N. – PALLUAT DE BESSET A. - V. JEAMPIERRE – Mr E. DARMET  
**PRESENTS** : 10

*Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 16 février 2018*

## **TAUX COMMUNAUX 2018**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année il est nécessaire de revoir les taux des différentes taxes. Il rappelle qu'en 2017, ces taux avaient été augmentés de 2%, soit un taux d'imposition de :

Taxe d'habitation : 7.15%      taxe sur foncier bâti : 13.70%      taxe sur foncier non bâti : 36.5%

Après discussions le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour 2018.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET GENERAL**

**Résultat global de fonctionnement** : + 161 596.80 €      **Résultat global d'investissement** : - 56 061.90 €  
Le compte administratif est voté à l'unanimité.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ASSAINISSEMENT**

**Résultat global de fonctionnement** : + 50 272.69 €      **Résultat global d'investissement** : - 17 219.14 €  
Le compte administratif est voté à l'unanimité.  
Le budget assainissement est transféré à Loire Forez Agglo depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2018**

Il est équilibré en recettes et en dépenses et s'élève à 393 794.90 € en fonctionnement et 589 519.52 € en investissement. Il est voté à l'unanimité.

Le montant de l'investissement englobe les projets qui pourraient être réalisés jusqu'à la fin du mandat en 2020 (salle d'associations, rénovation salle des fêtes, adressage, toiture école, changement tracteur, sonorisation de la salle des fêtes, adressage, achat du chemin piétonnier, ...) . Cette vision sur du moyen terme permet de se projeter en fonction des dotations et des subventions qui pourraient être accordées.

## **CREATION D UNE ATTRIBUTION DE COMPENSATION D INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion et les différentes compétences reprises par Loire Forez Agglo, l'assainissement, la voirie et l'éclairage public. Explique que cette attribution contribue notamment à faire réaliser des travaux de voirie, d'assainissement ou d'éclairage public par le biais de Loire Forez Agglo. Le Conseil municipal approuve cette création à l'unanimité.

## **SONORISATION DE LA SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire informe avoir demandé des devis.

## **EMPLOYE COMMUNAL**

Le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mr Yves CHAZAL.

## **PAROLES AUX ELUS**

G. PONVIANNE : donne compte rendu de l'avancée des travaux de la salle d'associations.

Visite de Monsieur le Sous Préfet le 03 mai 2018.

Le Maire, M. MIOMANDRE